



SOPRAGGLO

NOUVION

1 RUE MOULIN LAMIRE
80860 NOUVION
06 07 86 24 58

Bon No : 003301465		1ere Gachée : 13:15 (1)		Date : 18/06/2026		bpe2606152313		Zone : ZONE 03	
		Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :				Véhicule : DE069BY	
Client : ABBEVILLE I ABBEVILLE MATER				Chantier : CAYEUX SU CAYEUX SUR MER				Chauffeur : AURELIEN	
				101 RUE MARECHAL FOCH				Transport : AURELIEN	
				CAYEUX SUR MER				CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
13:43								00:00	
						Quantite Origine : 19.00 m3			
						Quantite Restante : 0.00 m3			
						Livree Reelle : 8.00			
									
								en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
DES48P		PSP				XF2 (F)		0.65 %	
								Consistance(7)	
								S3 (100 à 150 mm)	
								Dmax	
								8	
Ciment(type et classe)				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF						350			
Appellation commerciale : DESACTIVE 350 D8R S3 III 42				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 7°C			
Propriétés spécifiées :									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
VBA 2012 10L BLEU				PRE 510				0.5 %	
FIBRES POLYPROPYLENE				EA 200 DIL				0.03 %	
M3 POMPE								Nom:	
								Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité:				Signature:					
Demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non